

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00410

SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 87

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 100

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220929-D20220041010

Date de mise en ligne : 11 octobre 2022

Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, Mme Fabienne MARMORAT, Mme Solange MORERE, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Alain SCHNEIDER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 SEPTEMBRE 2022

SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Contexte

En 2017, Saint-Etienne Métropole est devenue actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) Crématorium de Montmartre en participant à la création de cette structure.

La société a pour objet la construction d'un crématorium public et son exploitation, directement ou par délégation à un tiers, ainsi que toutes activités s'y rapportant.

Le présent rapport a pour objet d'informer les élus de Saint-Etienne Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du CGCT.

Il reprend les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2021 approuvé par l'assemblée générale de la SPL en date du 23 juin 2022 dont une copie est annexée.

I. Données générales

A. Composition du capital social

Le capital social s'élève à la somme de 2 920 000 € divisé en 292 000 actions d'une valeur nominale de 10 € selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre actions	Part capital en	Part en %	Nombre administrateurs
Saint-Etienne Métropole	226 495	2 264 950	77,57%	7
Loire-Forez	37 415	374 150	12,81%	2
Forez-Est	13 985	139 850	4,79%	1
Marches du Velay	14 105	141 050	4,83%	1
Total	292 000	2 920 000	100%	11

B. Événements significatifs intervenus en 2021

L'épidémie de COVID-19 s'est poursuivie en 2021 entraînant une forte activité semblable à 2020.

Les emprunts souscrits à la création de la SPL ont été renégociés avec des taux plus attractifs et une réduction de leurs durées.

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

C. Perspectives de la société

Un compte de résultat prévisionnel pour 2022 a été présenté au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021.

II. COMPTES ANNUELS

A. COMPTE DE RESULTAT

1. Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à la somme de 1 114 856 €. Il comprend notamment :

- Autres achats et charges externes : 587 698 €
Ce poste comprend notamment :
 - o Fluides (gaz, électricité et eau) pour 99 795€
 - o Achats de prestations (marché avec CLAREA) pour 377 125€
 - o Honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes, conseil juridique) : 17 712€
 - o Entretien immobilier : 47 969 €
- Salaires et charges sociales : 68 066 €
- Dotations aux amortissements et provisions : 412 397 €

2. Les produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 373 808 € dont :

- 1 260 605 € pour les crémations,
- 23 187 € pour les pièces anatomiques
- 29 293 € pour les reprises administratives.

Les autres prestations représentent 35 244 € dont 9 454 € pour la location des salles de convivialité et 14 085 € pour les prestations de maître de cérémonie.

3. Résultats

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 258 951 €.

Le résultat financier est déficitaire de 112 350 €.

Le résultat net après impôts s'établit à 111 509 € avec un montant de l'impôt sur les sociétés de 31 174 €.

B. BILAN

1. ACTIF

Actif immobilisé

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 7 152 158 €. La valeur nette comptable s'établit à 5 894 134 € après amortissement.

Actif circulant

Le total de ce poste s'établit à 1 581 933 € dont :

- Clients et comptes rattachés : 313 085 €
- Etat, taxe sur le chiffre d'affaires : 17 482 €
- Disponibilités : 1 242 732 €.

2. PASSIF

Capitaux propres

Les capitaux propres sont de 3 093 993 € et se décomposent comme suit :

- Capital social : 2 920 000€
- Réserve légale : 3 124 €
- Autres réserves : 59 360 €
- Résultat de l'exercice : + 111 509 €

Dettes

Elles se répartissent de la façon suivante :

- Emprunts : 4 190 971 €
- Dettes fournisseurs : 116 493 €
- Fiscales et sociales : 69 737 €

III. ACTIVITE OPERATIONNELLE

Le nombre de crémations effectuées en 2021 est très légèrement inférieur à 2020.

Le maintien de l'activité s'explique par le maintien des parts de marché, l'élargissement de la zone de chalandise ainsi que la hausse du taux de crémation principalement dans les grandes villes.

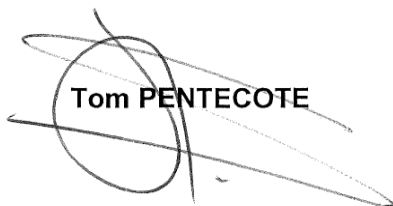
Les ventes de prestations annexes ont été perturbées par les différentes restrictions dues aux mesures sanitaires. Les salles de convivialité ont été fermées pendant plus de la moitié de l'année, leurs ventes sont donc en baisse.

On peut également noter une augmentation des ventes des prestations des maîtres de cérémonie, la qualité de la prestation rendue par les collaborateurs amenant certaines pompes funèbres à nous confier de plus en plus l'accompagnement de leurs familles.

Le Conseil Métropolitain prend acte de cette information sur l'activité de la SPL Crématorium de Montmartre au titre de l'année 2021.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,


Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,


Hervé REYNAUD